

dans les Prairies, de miser sur les réelles épreuves de l'industrie agricole pour que soient mal jugés l'attitude du gouvernement et tout programme national et inspirer une crainte et une appréhension extrêmes chez les cultivateurs de la région. Nous devons admettre que ce ne fut pas sans succès.

Nous devons tout faire pour rétablir un climat de confiance et persuader les agriculteurs de là et d'ailleurs que le gouvernement a toujours eu l'intention, non seulement dans le passé mais aussi dans le présent, d'aider financièrement et de régler le contingentement, le transport et la manutention de manière à en faciliter le cours. Le cultivateur n'a aucun contrôle sur ces opérations, il mérite donc que tout soit fait en vue du bon fonctionnement de ces moyens, afin qu'il obtienne de sa production tout le rapport qu'il est en droit d'en attendre. Cela n'indique pas le niveau du revenu global que le cultivateur retirera. Il ne s'agit pas d'une politique de soutien illimité pour les agriculteurs importants, mais une politique de soutien pour tous les agriculteurs. L'attention se porte cette année sur le petit agriculteur dont l'exploitation est acceptable, effective et efficace. Ce point est mis en évidence de façon spéciale dans les modifications que la Loi sur les réserves provisoires de blé préconise d'apporter au plan de stabilisation.

En vertu de cette loi, les fonds du gouvernement étaient affectés uniquement au blé. On peut se demander pourquoi on en excluait les autres céréales. Il y avait un parti pris pour une céréale, ce qui affectait la décision de l'agriculteur. Ces fonds non seulement se destinaient au blé, mais ils étaient affectés par boisseau, ce qui fait que les agriculteurs importants partageaient cet argent dans la même proportion que les petits agriculteurs. Le plan était directement lié à la livraison du blé. Les sommes que recevait l'agriculteur étaient calculées en fonction du nombre de boisseaux, et les gros agriculteurs obtenaient ainsi la part du lion. Si l'on maintient, l'an prochain, la même politique prévue dans la Loi sur les réserves provisoires de blé, on estime que 26 millions auront été affectés au syndicat du blé, ce qui signifie en fait qu'on garde plus de blé qu'il n'en faut du point de vue commercial. D'après le programme de stabilisation, on estime que 35 millions de dollars seront versés au fonds de stabilisation. Le moment du décaissement venu, celui-ci se fera moyennant des limites fixes de telle sorte que les très gros cultivateurs, c'est-à-dire ceux dont les recettes brutes excèdent les \$15,000, n'auront pas droit aux deniers publics affectés au fonds. L'argent disponible, quel qu'il soit, sera réparti surtout entre les cultivateurs dont l'exploitation atteint une efficacité passable.

Le gouvernement est bien décidé à employer les finances du Trésor pour aider dans la mesure du possible le plus grand nombre de cultivateurs à atteindre un meilleur niveau de vie et à réaliser une exploitation rentable. L'opposition et les organismes agricoles prétendent toujours que peu importe le montant affecté par le Trésor, celui-ci devrait verser de 200 à 300 millions de plus. C'est ce qu'ils réclament surtout dans la région des Prairies alors que certains de leurs collègues des autres parties du pays sont si prompts à critiquer le moindre sou que nous dépensons.

Au cours des discussions sur le programme de stabilisation, ni les organisations agricoles ni les députés de

[L'hon. M. Lang.]

l'opposition n'ont rien proposé de vraiment constructif, si ce n'est de plus fortes dépenses. Ils ont bloqué l'adoption du projet de loi et le versement de cette importante somme aux cultivateurs, parce qu'ils veulent insister sur le besoin de paiements plus considérables. Comme je l'ai indiqué le 15 mars en annonçant les raisons des propositions, la vérité est que nous devons constamment revoir la situation financière de l'agriculteur des Prairies et le bien-fondé de ses réclamations en faveur d'un meilleur rendement pour sa production. J'ai dit que la révision devrait être permanente. J'ai aussi signalé qu'au cours de l'année financière précédente, le Trésor avait consacré à l'économie céréalière un total d'environ \$300 millions parce que nous avons reconnu et compris cette situation financière.

• (11.50 a.m.)

Au cours de la présente année, des sommes presque aussi importantes seront de nouveau dépensées, y compris les 100 millions. L'état actuel des liquidités a permis de conclure que nous devrions augmenter de 101.5 millions les versements du Trésor par l'entremise de l'ensemble des bills que j'ai mentionnés, soit une augmentation de 101 millions en deux ans. Nous devons quand même continuer à réviser constamment la position. Il n'est avantageux pour personne de tenter d'effrayer les gens sur notre objectif. L'importance que nous accordons au développement du marché, nos efforts pour améliorer l'ensemble du revenu des agriculteurs des Prairies en vendant mieux leurs produits est un objectif dont je n'ai pas à m'excuser. Ce me semble être la bonne attitude. Peu importe les manipulations des fonds du Trésor qu'on pourrait proposer, une proportion bien plus grande du revenu des agriculteurs de l'Ouest proviendra toujours de la vente de leurs produits.

Il est essentiel pour nous de continuer à saisir toutes les occasions de développement du marché, de continuer à avoir des années aussi productives que maintenant, tout en les espérant meilleures du point de vue des prix. Dans l'intervalle, la productivité générale continue à s'accroître. Les cultivateurs ont fait une excellente besogne en devenant de plus en plus productifs pour remédier aux coûts croissants. Il convient de rendre hommage notamment aux régions des Prairies.

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre. J'interrompt le ministre pour lui dire que son temps de parole est expiré.

**Une voix:** Continuez.

**M. l'Orateur suppléant:** Le ministre peut continuer, bien entendu, s'il obtient le consentement unanime. La Chambre le lui donne-t-elle?

**Des voix:** D'accord.

**L'hon. M. Lang:** Je remercie la Chambre de son indulgence. Je terminerai en faisant seulement quelques remarques supplémentaires. Il faut continuer alors à examiner la situation de l'industrie à la lumière des marchés qui peuvent être obtenus, de la situation améliorée des cultivateurs si nous parvenions à vendre davantage et à